

Comment écoliers et instituteurs traversent-ils la guerre dans l'arrondissement de Sarlat?



**PROGRAMMES PROVISOIRES
de l'Enseignement Primaire
pour l'Année 1944-1945**

(Circulaire Ministérielle n° 493, du 12 octobre 1944)

La remise en vigueur des programmes de 1923 et de 1938 entraîne quelques remaniements dus à la réduction à une année du Cours supérieur et à l'extension à deux ans d'études de la classe (ou section) de fin d'études. D'autre part, ces modifications ont donné l'occasion de procéder à quelques allègements dans plusieurs matières. C'est pourquoi il a paru bon, pour la commodité du personnel et pour lui éviter tout embarras ou toute indécision, de toutes les disciplines les programmes provisoires durant la présente année scolaire.

SECTION PREPARATOIRE
(de 6 à 7 ans)

LE
MARÉCHAL
ET LES
INSTITUTEURS



C'est quoi les archives sur nous?

Rarement des archives

La Surprise
des moins de 16 ans
au Maréchal

Représentez le coin de France que vous aimez le mieux
AU PLUS TARD
JEUDI 19, VENDREDI 20 ou SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Quand vous aurez exécuté votre dessin, "Sigez-le", et inscrivez très lisiblement au dos vos nom, prénoms, âge, adresse complète, école, ainsi que le nom de l'endroit où du sujet représenté.

METTEZ-LE SOUS ENVELOPPE ET INDIQUEZ COMME ADRESSE:

"MONSIEUR LE MARÉCHAL PÉTAIN, de la part de..."
(Sans autre indication et sans affranchir)

Formez un seul paquet de toutes les enveloppes de votre classe et portez ce paquet à la Poste, en vous donnant un reçu.

LE MARÉCHAL PÉTAIN remerciera très certainement les auteurs des meilleures envois

27 SEPT 1944
CABINET
DU
SOUS-PRÉFET

N° 2791 / PC

COMMISSARIAT GENERAL AUX
QUESTIONS JUIVES

CABINET

N° 8.101-75
PREFECTURE DE LA SEINE
1944

Essentiellement des archives

INSPECTION ACADEMIQUE M _____ Institut _____
DE LA DORDOGNE de _____

A communiquer à tout le personnel de l'Ecole et à conserver aux archives

N° 22. — 14 septembre 1943.

L'AVENIR
DE LA DORDOGNE
Republiquain
Quotidien

LE MARECHAL PETAIN COMMENT MOURUT LA PAIX à la Jeunesse de France

Le discours de M. Roosevelt

Le Journal Officiel a publié

Le Journal Officiel a publié

Le Journal Officiel a publié

Aussi des

SECRETARIAT d'ETAT
à l'EDUCATION NATIONALE
et à la JEUNESSE

ACADEMIE DE CHERBOURG
15 MARS 1947
LE SECRETAIRE

GENDARMERIE NATIONALE
12° LEGION
COMPAGNIE DE LA DORDOGNE
SECTION DE NONTRON

à Lanouaille, le 5 mars 1943

RAPPORT,

BRIGADE DE LANOUILLE du Maréchal des Logis-Chef JUOHANNY, Commandant la brigade,
N°16/4-

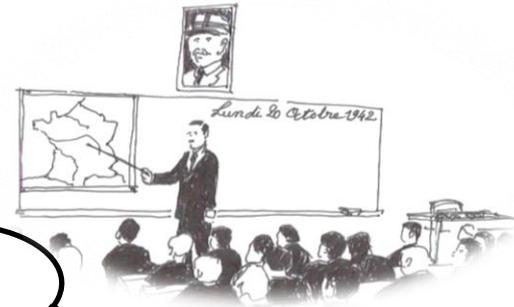
sur le gaspillage des fruits sauvages par les élèves des écoles du canton.

SECRET



Quelques archives

Comment trouver des documents sur nous en salle de lecture?



Je suis indispensable pour rentrer en salle de lecture.

Oui Non

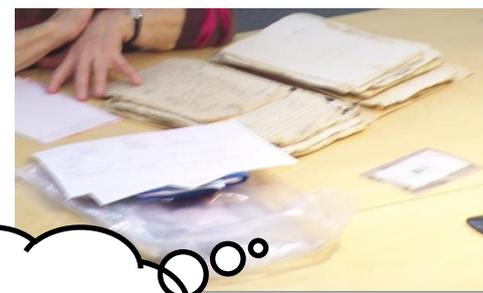


Dans ces classeurs de couleurs, se trouvent les répertoires des séries à consulter.

Oui Non



La cote est ici



Pour commander une archive, j'ai besoin de connaître sa cote

Oui Non

C'est une archive

C'est une archive

Quelles précautions sont prises pour conserver des traces de nos actions?

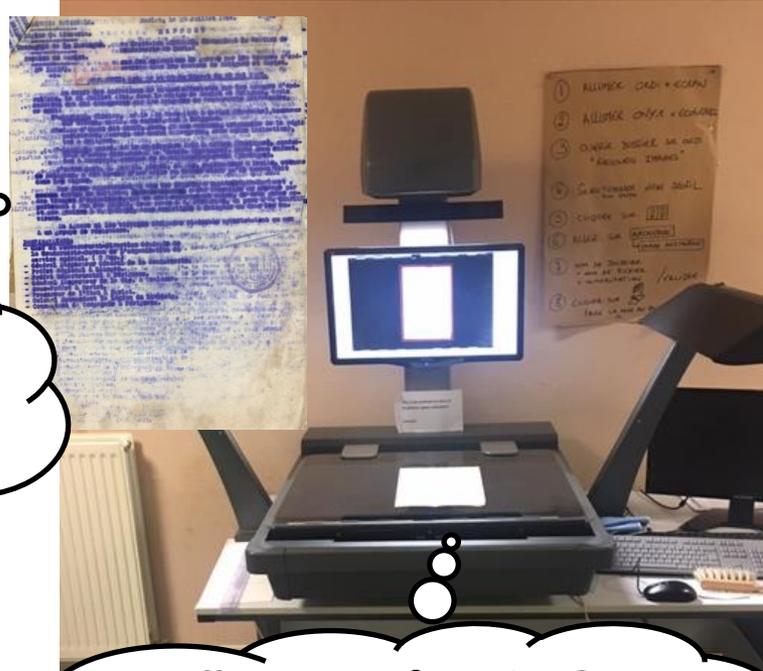
Nommez ce matériel: ___

A leur arrivée, les archives sont en _____

Dans quel état est cette archive? ___

Que font les agents des Archives sur cette table?

Quelle est ma fonction?



Où sont stockées les archives qui nous concernent?



Les archives sont stockées dans un

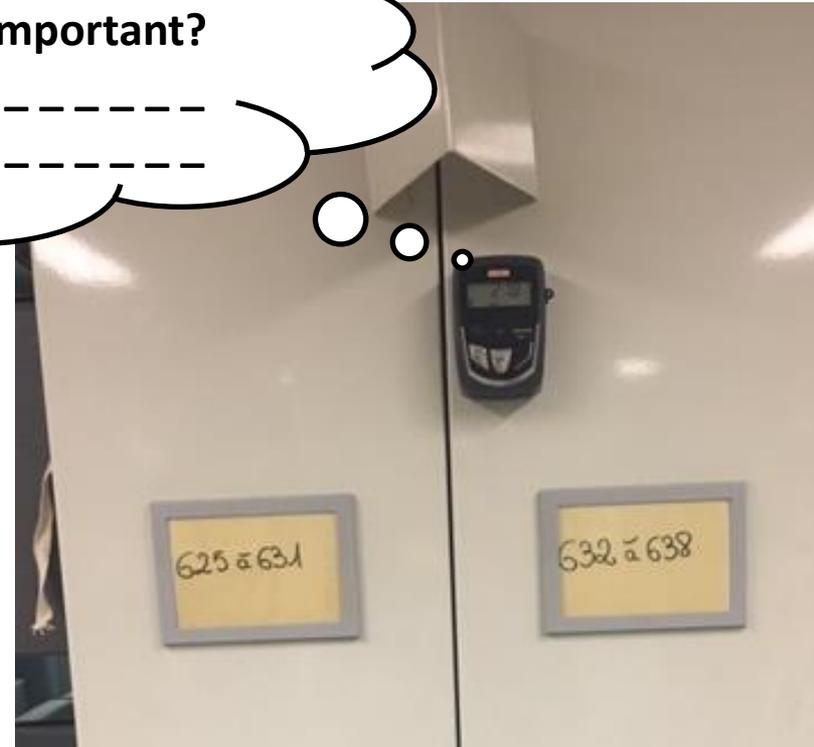
Comment compter les archives présentes sur nous?

Pourquoi suis-je important?

Le magasinier utilise un chariot pour transporter l'archive vers la salle de lecture.

Oui

Non



Des enfants, comme nous, sont
confrontés à la guerre...



DÉPARTEMENT
DE LA DORDOGNE
ARRONDISSEMENT
de
SARLAT
CANTON
DE
BELVÈS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BELVÈS

Belvès, le 12 x 12 1940

14 DEC 1940

Monsieur Le Sous Préfet,

En réponse à votre lettre du 10 ct,
je me empresse de vous faire connaître que
les clans néo-nazis aux enfants de la Morde
sont ouverts et fréquentés depuis quelques jours
deja et que des maîtres lorrains leur ont été
affutés. Il ajoute que ce fonctionnement
se fait à la satisfaction de la population.

L. Ajout



Quelle est la date de cette archive? ___

Qui est l'auteur de cette archive? ___

Qui sont les enfants cités dans
l'archive? _____

Quelle action de solidarité est ici
relatée? _____

C'est une archive _____

SARLAT, le 10 MAI 1940

Copie

L'Inspecteur de l'Enseignement primaire
à

DEFENSE PASSIVE .

Bien qu'il soit infiniment peu probable que Sarlat soit l'objet de bombardements aériens de jour par l'aviation ennemie, il importe d'envisager toutes les éventualités afin de prévenir, le cas échéant, le désordre qui naîtrait de l'improvisation.

En conséquence, et en attendant l'aménagement d'abris, vous voudrez bien observer les dispositions suivantes :

En cas d'alerte, ET DES LE DEBUT DU SIGNAL SONORE, les élèves de toutes les classes quitteront les locaux scolaires EN ORDRE sous la direction de leurs maîtres.

Ils seront conduits EN RANGS au JARDIN PUBLIC (Plantier) où ils demeureront pendant toute la durée de l'alerte.

Ils seront disséminés sur toute l'étendue du jardin public. En cas de survol par des avions, les enfants se placeront de préférence sous les arbres.

Il conviendra d'éviter toute panique en exigeant que les mouvements soient exécutés dans un ordre parfait et sans hâte. Le trajet de l'école au Plantier sera effectué sans que les rangs soient rompus et sans courir. En 15 à 20 minutes, tous les enfants pourront être en sûreté. Ce laps de temps est largement suffisant.

Pendant la durée de l'alerte, les élèves seront occupés à des exercices physiques et à des jeux.

EN AUCUN CAS les enfants ne seront autorisés à rentrer chez eux pendant la durée de l'alerte, à moins que les parents ne viennent les chercher au Plantier.

Vous voudrez bien porter cette dernière décision à la connaissance des familles.

Il va sans dire que si l'alerte était donnée avant les heures d'entrée en classe, les élèves ne devraient pas rejoindre les écoles, mais rester sous la garde de leurs parents, ou se rendre au Plantier où les maîtres iraient eux-mêmes afin de les surveiller.

Afin d'habituer les élèves à ces mouvements d'ensemble en ordre, vous profiterez de la prochaine après-midi de sports pour procéder à un exercice d'entraînement dont vous voudrez bien me rendre compte. Cet exercice sera répété une fois par mois.

L'Inspecteur Primaire,

A. Duchesne

Quelle est la date de cette archive?

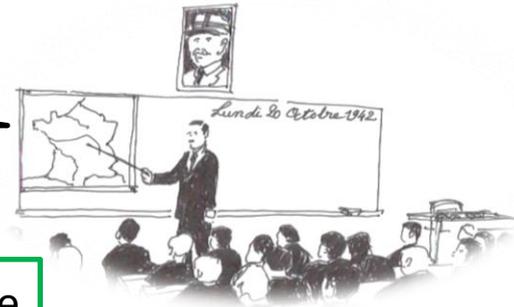
Quel risque de guerre est envisagé sur Sarlat? -----

Comment les instituteurs préparent-ils les enfants? -----

Qui est l'auteur de cette archive? __

C'est une archive -----

Nous sommes cernés par la propagande du régime de Vichy



Préfecture
de la
Dordogne

ETAT FRANCAIS

Cérémonie des
couleurs.

Périgueux, le 18 février 1941.

Entoure l'auteur de
cette archive

Le Préfet de la Dordogne

à MM. les Maires du Département de la Dordogne

à MM. les Maires des communes du département de
la Gironde rattachés au Département de
la Dordogne.

Quelle est la date de cette archive?

Ainsi que M. l'Inspecteur d'Académie l'a fait connaître par circulaire à MM. les Chefs d'établissements et Directeurs et Directrices d'Ecole:

"Un des objets essentiels de l'enseignement doit être la création
ou la rénovation du sentiment patriotique chez les enfants de France

"Afin que la pensée de la France soit continuellement présente
aux esprits et aux coeurs des écoliers, il convient de la matérialiser par une cérémonie: cette cérémonie, simple mais nette, sera celle du salut au drapeau, emblème du Pays."

En accord avec M. l'Inspecteur d'Académie et M. le Président de la Légion des Combattants, j'ai décidé que dans toutes les écoles du département de la Dordogne, les couleurs seraient hissées le lundi matin, au seuil de la semaine et amenées le samedi soir, à la fin des classes hebdomadaires.

Une circulaire a d'ailleurs été adressée à cet effet par M. l'Inspecteur d'Académie, aux chefs d'établissements et aux Directeurs et Directrices d'école.

J'ai l'honneur, dans ces conditions, de vous prier de vouloir bien prendre toutes dispositions matérielles et financières en vue d'assurer l'exécution de la prescription sus-visée dans le plus court délai possible.

Vous voudrez bien me tenir informé de la date de la réalisation de cet ordre.

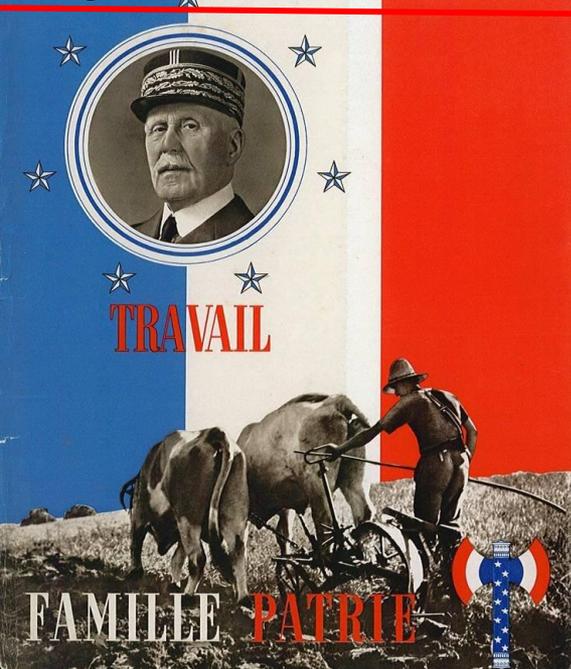
Le Préfet,

A quelle cérémonie doivent assister les écoliers?

Quelle doit en être son utilité sur les écoliers?

Les mairies de Dordogne peuvent-elles s'y opposer?

C'est une archive -----




TRAVAIL

*Le travail est le moyen
le plus noble et le plus digne que nous ayons
de devenir maîtres de notre sort.*

*

*Le travail des Français
est la ressource suprême de la Patrie :
il doit être sacré.*

*

*Cultivez en vous le sens et l'amour de l'effort :
c'est une part essentielle
de la dignité de l'homme et de son efficacité.*

*

*Lorsque vous aurez choisi un métier,
gardez-vous de la double tentation
du gain immédiat et du minimum de peine.*

PH. PÉTAIN

— AVEC LA LÉGION —
PENSEZ ET AGISSEZ FRANÇAIS

ÉDITÉ PAR LA LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS
ET DES VOLONTAIRES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

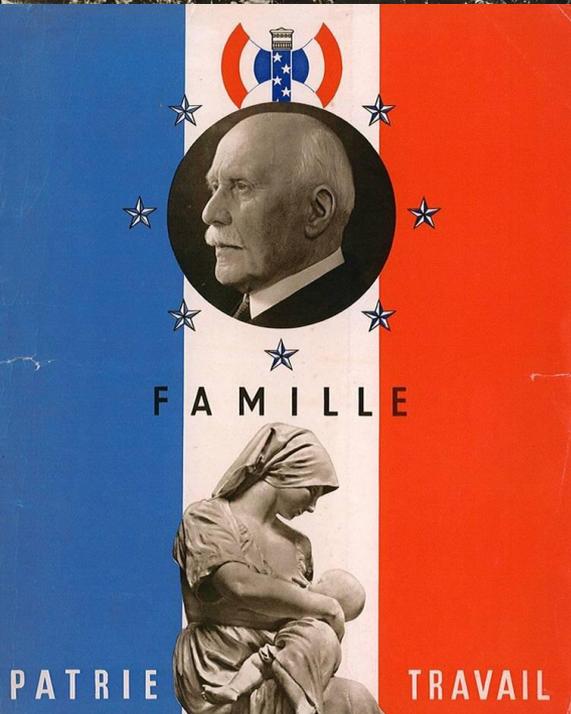
Photo Couper, Studio L'Unité
DRAEGER, IMP.

Quelle est la nature de cette archive? _____

Qui est l'auteur de cette archive? _____

Listez les éléments de propagande présents sur ces archives. _____

Pourquoi les enfants sont-ils dotés de ce matériel? _____




FAMILLE

*La Famille est l'assise même de l'édifice social.
C'est sur elle qu'il faut bâtir.
Si elle fléchit, tout est perdu.
Tant qu'elle tient, tout peut être sauvé.*

*

*Pour que la France vive,
il faut d'abord des Foyers.*

*

*Mères de notre pays de France,
votre tâche est la plus rude,
elle est aussi la plus belle.*

*

*La Famille aura le respect et la protection
de la Nation.*

PH. PÉTAIN

— AVEC LA LÉGION —
PENSEZ ET AGISSEZ FRANÇAIS

ÉDITÉ PAR LA LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS
ET DES VOLONTAIRES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

Photo Couper, Studio L'Unité
DRAEGER, IMP.

C'est une archive _____

ARRONDISSEMENT DE SARIAT

Canton de BELVES

Commune de SIORAC-en-PERIGORD

Liste des Juifs Français

Nous ... coincés ans l'étai du régime de Vichy



Qui remplit ce document? _____

Nom et Prénoms	Profession	Adresse
AUSCALER née FEINTUCH Julie	sans	Siorac-en-Périgord
ALEXANDRE née AUSCALER Angèle Hélène	sans	"
ALEXANDRE Françoise Fanny Yvette	écolière	"
ALEXANDRE Roger Henri	écolière	"
BENVENISTE Maurice	commerçant	"
BENVENISTE née NAHOUM Marie	sans	"
BENVENISTE Emmanuel René	écolier	"
BENVENISTE Simone	écolière	"
GEVRE Jacques	comptable	"
GEVRE née NAHOUM Solange	commerçante foraine	"
GEVRE Esther Andrée dit Yvette	étudiante	"
ABELION Henri	sans	"
ABELION Mony	étudiant	"
ABELION Jacques	employé bureau (actuellement camp de jeunesse)	"
ALEXANDRE Gaspert Léon	(antiquaire à Paris)	"

Quel renseignement principal est ici demandé? _____

Quel est le point commun entre Françoise, Roger et Simone? _____

De quoi sont victimes ces enfants? _____

Quelle est la date de cette archive? _____

C'est une archive _____

Il n'a pas été trouvé trace de déclaration au nom de ce dernier juif.- Recensement de 1941, liste nominative des Juifs français, 1 W 492.

Quelle est la date de cette archive? _____

28 Mars

2

Cab. N° 1581

RIALS, Chef départemental de la Légion PERIGUEUX.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Par lettre du 1^{er} Février, M. VIREL Constant, se prévalant de sa qualité de légionnaire m'a adressé une plainte à l'encontre de Mme GENESTE, institutrice à BERBIGUIERES.

Il l'accusait de ne pas avoir donné aux enfants de son école connaissance du message de M. le Maréchal PETAIN.

D'autre part, il lui reprochait de se faire ravitailler par ces mêmes enfants en légumes contingents.

Or, après enquête, ces deux faits ont été reconnus inexacts, et il apparait que M. VIREL, qui a quitté BERBIGUIERES pour aller résider à CIADRECH a voulu, avant son départ, exercer une basse vengeance contre l'institutrice.

En conséquence, je vous serais très obligé de bien vouloir envisager la démission de ce légionnaire qui a failli à son serment.

Le PREFET,

Qui remplit ce document? _____

Qui est Mme Geneste? _____

Quelle procédure la vise? Pour quelles raisons? _____

Quelle atmosphère locale nous donne à voir cette archive? _____

Mais... nous, on résiste!



Légion du LIMOUSIN

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de la Dordogne

N°

Section de SARLAT

Ce jourd'hui quatorze juillet, mil neuf cent quarante-trois, à vingt heures vingt.

Brigade de VILLEFRANCHE du Périgord

Nous soussignés, CHAMBON, Pierre, M.D.L.C. et VEYSSY, Marius, Gendarme

N° 210 du 24 Juillet 1943.

à la résidence de Villefranche-du-Périgord, département de la Dordogne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs à notre caserne avons aperçu un groupe formé d'une quinzaine de jeunes gens qui, en rangs serrés, montaient d'un pas rapide la Rue Notre-Dame.

PROCES VERBAL de renseignements sur le rassemblement de 17 jeunes gens; s'étant rendus devant le Monument aux Morts.

Aucune parole n'était prononcée entre eux.

Les quelques rares habitants qui remarquaient ce passage ne semblaient pas y attacher d'importance. Aucun cri, ni chant n'ont été proférés.

2° EXPEDITION

Interpellés alors qu'ils arrivaient à hauteur de notre caserne, ces jeunes gens ont déclaré venir du Monument aux Morts, où ils avaient observé une minute de recueillement, puis avoir traversé la rue principale de la localité sans intention de manifester.

Qui remplit ce document?

Des renseignements recueillis il ressort en effet que ces jeunes gens sont arrivés groupés devant le Monument aux Morts à 20 H. 15. Le lieu de rassemblement ne peut être exactement fixé, mais il ne semble pas qu'il y ait eu obéissance à un mot d'ordre. Les jeunes de la localité ont l'habitude de se promener dans la Rue Notre-Dame, chaque soir après leur travail. Il apparaît vraisemblable que c'est au cours de ces promenades que, se trouvant ainsi réunis, ils ont décidé, entre eux, de se rendre aux Monuments aux Morts.

GAMASSEL, Georges, 21 ans, Etudiant à Villefranche du Périgord, né au même lieu le 12 janvier 1922 de Joseph et MONTEIL, Cécile, déclare à 20 H 40 :

" Je ne saurais vous dire comment ce rassemblement s'est produit. Je me suis trouvé avec une quinzaine de camarades dans la Rue Notre Dame, et sans aucun commandement nous nous sommes rendus au Monument aux Morts, où nous avons observé une minute de recueillement.

Au moment où vous nous avez rencontrés, nous étions sur le point de nous disperser."

Entoure la date de cette archive.

Qui est Georges? _____

Que fait-il en compagnie d'une quinzaine de camarades? _____

Que laisse sous silence cette archive? _____

C'est une archive _____

Qui est l'auteur de cette archive? _____

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
UNION DÉPARTEMENTALE
des
ANCIENS DE LA RÉSISTANCE
de
LA DORDOGNE

BULLETIN D'ADHESION



NOM *Michelet mie Morpain*
Prénoms *Marie*
Nom de guerre _____
Date et lieu de naissance *22 Janvier 1881 à Périgueux*
Profession *Institutrice en retraite*
Domicile *Berriac*
Situation de famille *marier 4 enfants*
Date d'entrée à la résistance *Aout 1943*
Groupement _____
Grade F. F. I. _____
Premier parrain connu *ROUBY Jean*
Deuxième parrain connu *GOMET André*
Biographie sur la résistance du Candidat *Abrite et cache plusieurs aviateurs américains, reçoit agents de l'I.S. assure d'une façon constante la liaison entre son genre recherché par la Gestapo et la Résistance régionale* Date *10 Janvier 1945*
Signature: *M. Michelet*

Quelle est la profession de Marie? _____

Comment Marie est-elle entrée dans la Résistance? A quelle date? _____

Quelles actions résistantes a-t-elle mené? _____

Que laisse sous silence cette archive? _____

Quelle est la date de cette archive? _____

Bulletin d'adhésion à l'UDAR, 12/06/45, **14 J 35**.

C'est une archive _____

Pour découvrir d'autres archives sur nous!



MÉMOIRES de RÉSISTANCES
UN SITE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



DOSSIERS & RESSOURCES
Documentaires



TÉMOIGNAGES
Audio



REGARD
Artistique

DOSSIERS & RESSOURCES DOCUMENTAIRES

→ **Ressources documentaires**

→ **Dossiers thématiques**

→ **Concours de la Résistance**

→ **Dossiers pédagogiques**

→ **Bibliographie**

Concours national de la Résistance et de la déportation

→ [Retour à la liste des thèmes](#)



L'école et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945)

Pour le Concours national de la Résistance et de la déportation 2022-2023, les Archives départementales de la Dordogne proposent une sélection de documents organisée selon quatre axes : l'école dans la guerre, l'école de Vichy, résister à l'école et l'école de la Libération.

Écouter aussi les extraits sonores (30 min 16 s) :  [L'école et la Résistance](#)

Consulter la [brochure nationale](#)  sur le site de la Fondation de la Résistance

Préparer le Concours national de la Résistance et de la déportation 2023 avec les Archives départementales de la Dordogne : [document du service éducatif](#)

<https://memoires-resistances.dordogne.fr/dossiers-ressources-documentaires/1009-ressources-documentaires/49-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>

MESSAGE

de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
 aux Enfants et Jeunes Gens de France

Paris, le 2 Octobre 1944.

Enfants et Jeunes Gens de France.

En reprenant aujourd'hui le chemin de vos écoles, vous pourrez marcher la tête haute et le regard droit ; car vous êtes les enfants d'un pays libre et fier de s'être battu pour reconquérir sa liberté.

La France porte encore les blessures que lui ont causées les chaînes de l'oppression ou les destructions de la bataille. Vos pères et vos frères sont encore dans les camps et dans les chantiers où l'ennemi les retient prisonniers, ou bien ils servent dans ses divisions et ses bataillons de marche qui exercent l'ennemi sur notre territoire ou le repoussent vers nos frontières. Dans certaines régions, vos écoles sont détruites ou endommagées. Vous êtes très dispersés et beaucoup d'entre-vous sont retenus au loin par l'absence de communications.

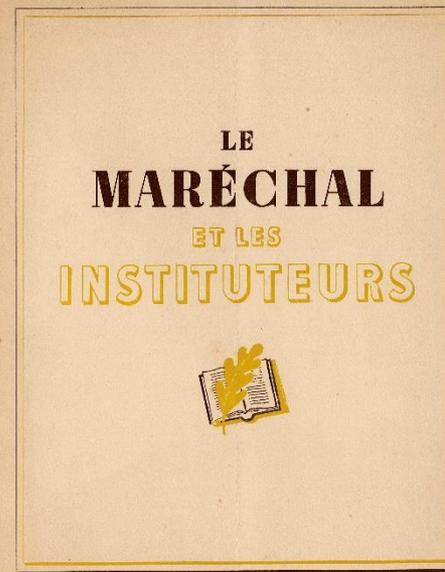
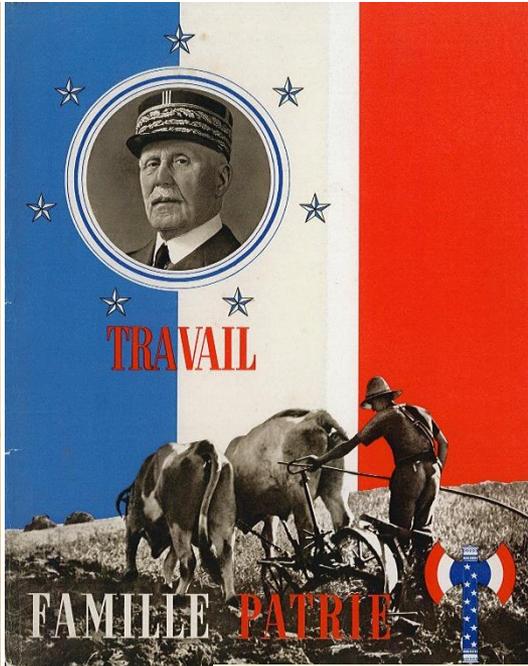
Mais tous ceux qui le peuvent reprennent aujourd'hui le chemin de l'école. Ils y retrouvent leurs maîtres, qui au temps de l'oppression n'ont pu enseigner en secret l'amour de la vérité et de la Patrie. Ils y viennent animés de la volonté de travailler pour s'instruire.

Apprenez de vos maîtres ce que vos pères ont su et compris et qui, dans les siècles, a fait la grandeur de votre pays. Mais apprenez d'eux aussi comment la France a pu remonter de l'abîme où elle est tombée il y a quatre ans. Sachez par eux que de l'union fraternelle des Français, de leur difficulté au devoir et aux principes de la justice, doit surgir une ère de grandeur et de bonheur pour notre Nation.

Écoutez vos pensées vers ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie. Gardez l'exemple de vos aînés et de vos maîtres morts au Champ d'Honneur. Recueillez la flamme de la résistance qui les animait et prononcez avec ardeur les deux invocations sacrées qui les ont inspirés dans leur lutte :

Vive la République, Vive la France.

René CAPITANT.



*23 Janvier 1881 à Périgueux
 Institutrice en retraite
 Lacrasson*



J'ai l'honneur de rendre compte que l'inspecteur de la sûreté CAMPAGNAUD, chargé de la surveillance des abords de l'hôtel de France pendant le séjour des membres de la commission allemande dans cet établissement a surpris le jeune BRISSET Serge, Simon, âgé de 11 ans, élève du Lycée et demeurant avec sa mère 19 rue des Jacobins, crachant sur la voiture de ces militaires.

La souillure a été effacée par un chasseur de l'Hôtel de France de telle sorte que les Alle

PAS UN
 JEUNE POUR
 LES
 BOCHES

M 26911

